



Fiche portrait V.I.E.



Coopératives Bourgogne du Sud et Dijon Céréales

Saône-et-Loire



2 sites de 30 ha et 38 ha (dont 30ha pour la production de vins effervescents, 5ha avec 11 cépages plantés à titre expérimental et 3ha de variétés résistantes)



4 à 5 producteurs en CUMA par site



Cépages

Cépages internationaux :

Chardonnay, Ugni Blanc, Colombard

Variétés résistantes :

Souvignier G, Floréal, Voltis, Soreli, Fleurtaï

Porte-greffe :

SO4



Ilot V.I.E.

35ha

Rendements : 15-20 t/ha

Pluviométrie : 800mm/an

Pressions mildiou et oïdium fortes

Les sites

Site 1 :

Sol argilo-limono-sableux. Terres hydromorphes, sols drainés.

1.7 % MO. Précédent céréales.

Site 2 :

Argileux (60-70% argiles) 4.8 % MO. Précédent prairies.

Implantation parcelle

Rangs de 440 m de long
Cordon libre à 1.05 m de hauteur
Hauteur feuillage 0.9 m
Densité : 3850 cep/ha (2.6m x 0.9m)
5 cep/ha par piquetée

Gestion du sol

Tous les inter-rangs enherbés en permanence
Rang géré chimiquement

Ecoresponsabilité

Pilotage maladies
Analyses de sols et de pétioles

Fertilisation

Apports au sol : 50-70 kg N/ha.
Compléments foliaires
Pas de fertirrigation

Irrigation

Irrigation ponctuelle : 40-60 mm / an
100€/ha pour 30 mm d'eau

Organisation du travail

Gestion et décisions communes

Partage des tâches et spécialisation du travail : traitements phytosanitaires (2 personnes), entretien du sol (1 personne), travaux en verts (1 personne)

Fiche portrait V.I.E.



Coopératives Bourgogne du Sud et Dijon Céréales

La filière bulles avec la Maison Boisset : un partenariat complet de l'amont à l'aval

Un projet porté par la Maison Boisset, négociant en vin basé à Nuits-Saint-Georges, et par les coopératives Bourgogne du Sud et Dijon Céréales. Grâce à un contrat d'achat de raisin sur 18 ans, 9 producteurs céréaliers se sont lancés en 2018 dans les V.I.E. en plantant 68 ha de vignes. La production est intégralement destinée à la filière bulles Vin De France de la Maison Boisset, qui a construit une cuverie dédiée, dans l'objectif d'augmenter leur sourcing français. Le lancement et l'accompagnement du projet se sont ainsi faits sur les plans technique, financier, et stratégique. Les producteurs ont pris en main les méthodes viticoles innovantes des V.I.E. pour assurer une production pérenne et rentable.

Le V.I.E. Saône-et-Loire en chiffres

Temps de travaux

Temps de montage et d'enroulement du cordon :

180 heures/ha

Taille mécanique :

- En 4ème ou 5ème feuille
- 5-6 h/jour, **2 h/ha.**

Reprise manuelle post-taille mécanique :

- **8 h/ha** à **12-13 h/ha** selon cépage.
- Réalisée à 8 personnes + quelques saisonniers pour l'ilôt de 35 ha.



"L'idéal est de tailler mécaniquement à partir de la 4e feuille. Pour un gain de vigueur, au début, il est possible de tailler à un œil sur le cordon lors de la taille manuelle"



Les coûts

Coûts initiaux équipement agricole : **100 000€** (tracteur, tailleuse, équipements divers)

Coûts d'établissement (sur 3 ans) : **32 000 € / ha**

- | | |
|---------|--|
| Année 1 | <ul style="list-style-type: none">• Préparation plantation : 2500€/ha• Equipement irrigation : 5400€/ha• Plantation (plants et prestation) : 8600€/ha• Palissage : 6900 €/ha• Gestion parcelle (entretien sol, phytos) : 2000€/ha |
| Année 2 | <ul style="list-style-type: none">• Gestion parcelle (sol, traitements, taille) : 3300€/ha• dont interventions taille, montage plants et enroulement : 1400€/ha |
| Année 3 | <ul style="list-style-type: none">• Gestion parcelle : 3700€/ha• Dont intervention taille, montage plants et enroulement : 2700€/ha |

"La gestion du rang en chimique permet de rester rentable"

Coûts d'entretien annuel - gestion parcelle : **2200 €/ha** (hors amortissement et charges de structure)

Fiche portrait V.I.E.



Coopératives Bourgogne du Sud et Dijon Céréales

Le matériel Dédié à l'îlot de 35 ha, en CUMA

Machine taille/prétaille mécanique Pellenc :

Système avec autoguidage suivi du cordon : limite la pénibilité de la tâche à faire sur 30 ha et améliore la qualité de taille.

3 jeux de scies : chaque jeu changé tous les jours.

Tracteur avec autoguidage RTK :

Pulvérisateur : face par face Calvet, 2 rangs complets + 2 demi-rangs.

Rogneuse

Outils travail du sol

Machine à vendanger : fait en prestation.

“ L’investissement initial en équipement agricole pour un îlot de vignes de 35 ha est conséquent et doit être anticipé.”

Les recommandations des producteurs V.I.E.

1. **Anticiper les travaux** : les premières années d'implantation de la parcelle requièrent beaucoup de temps et de travail, ne pas sous-estimer la main-d'œuvre requise (temps de travaux d'enroulement en mai-juin très élevés en 2ème feuille).
2. **Ne pas planter trop d'un coup** : 5 ha à 10 ha maximum par an pour rester raisonnable vis-à-vis des enjeux de main-d'œuvre à trouver, de qualification, et de temps d'enroulement, afin d'éviter une surcharge de travail en mai-juin de la 2ème feuille. Cela permet d'équilibrer les coûts et les investissements.
3. Pour les **vignes en cordon libre** :
 - rechercher une **bonne rigidité du cordon** avec le chevauchement des plants (enroulement sur 1.5 m) qui doivent être attachés entre eux.
 - avoir une **bonne vigueur initiale** permet d'enrouler le plus gros de la parcelle dès la 2ème feuille.
4. Certains **cépages sont plus faciles que d'autres à mener** : par exemple le Chardonnay est idéal avec son port dressé et des baguettes qui ne cassent pas. Au contraire, l'Ugni B est plus difficile à mener.

Les clés du succès du V.I.E. Saône-et-Loire

Un **engagement et un travail collectif**, avec un accompagnement technique extérieur (Coopérative et ICV).

Une **diversification des cultures** pour les producteurs : céréales et vignes.

Un profil de **producteurs céréaliers expérimentés** avec une forte réactivité et une grande précision dans leur travail.

Une **filière complète de l'amont viticole à l'aval** avec la valorisation de toute la production.